



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

dopage

Question écrite n° 112490

Texte de la question

M. Patrick Roy appelle l'attention de M. le ministre de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la généralisation du contrôle longitudinal en matière de lutte contre le dopage. Ce dispositif ayant fait ses preuves en la matière, il permettrait de lutter plus efficacement contre ce fléau. Mis en place à l'échelle internationale sous l'autorité de l'Agence mondiale antidopage, il viserait à effectuer un contrôle régulier des constantes biologiques des athlètes, par contrôle sanguin, et assurerait la constitution d'une banque de données mondiale à fort effet dissuasif pour les sportifs tentés par la consommation de substances dopantes. Il lui demande de bien vouloir lui indiquer les intentions du Gouvernement en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Roy](#)

Circonscription : Nord (19^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 112490

Rubrique : Sports

Ministère interrogé : jeunesse et sports

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 décembre 2006, page 12887